

# How to apply for Employment and Income Assistance (EIA)

## What is Employment and Income Assistance (EIA)?

The Employment and Income Assistance Program (EIA) provides financial help to Manitobans who have no other way to support themselves or their families. If you are able to work, EIA will help by providing employment supports.

You may be eligible for assistance if the total cost of your (or your family's) monthly basic needs is more than your total financial resources. Your financial resources are based on your income and assets.

## Who can apply for EIA?

All Manitobans can apply for EIA.

If you are married or live as a common-law couple, you must apply for EIA together. You are a common-law couple if you:

- live with someone and have lived together for at least three months
- share money and living costs
- share a family
- share a social life as a couple

## Step 1 – Find your EIA Office

To find out which EIA office you should go to, call one of these numbers:

- 204-948-4000 in Winnipeg
- toll free at 1-877-812-0014
- TTY at 204-945-4796
- 1-800-855-0511 (Manitoba Relay Service)  
Or go to our website: Winnipeg:  
[www.manitoba.ca/fs/eiawloc](http://www.manitoba.ca/fs/eiawloc)
- Outside of Winnipeg:  
[www.manitoba.ca/fs/eiarloc](http://www.manitoba.ca/fs/eiarloc)

When you call, EIA staff will ask you for your address and postal code. They will give you the address and phone number for the EIA office that you should contact. If you do not have a permanent address, tell the EIA staff where you're living at the moment.

If you live in rural/northern Manitoba, you can call the toll free number, or you can use the Internet. Go to [www.gov.mb.ca/fs/misc/loc/index.html](http://www.gov.mb.ca/fs/misc/loc/index.html) and use the map. Just click on the area of the map where you live.

## Step 2 – Complete the Pre-Intake Orientation (PIO)

Before you fill out an application for EIA benefits, you may need to complete a **pre-intake orientation (PIO)**. If you have received EIA in the past 6 months, you do not need to take part in a PIO. You can also make an appointment with EIA staff to talk about the PIO package or you can view the PIO presentation in advance of your PIO appointment at:  
[www.gov.mb.ca/fs/assistance/eia.html#content](http://www.gov.mb.ca/fs/assistance/eia.html#content).

At your PIO, EIA staff will tell you about EIA programs and review all the information and documents you need to apply for EIA. They will give you a checklist to help you to apply for EIA. EIA needs all this paperwork to see if you are eligible for EIA benefits.

Once you have completed the PIO, EIA staff will set up an intake appointment for you to complete an EIA application.

## Step 3 – Go to Your Intake Appointment

There are some basic topics the EIA staff will ask about you at your intake appointment:

- your family and yourself
- your current situation
- any legal problems you have
- your housing
- your income (money you earn or get from another source)
- your assets (savings, investments, items of value)
- your education, work status and history
- your plans to find work
- any medical conditions and health needs

## For more information about the EIA program:

Call

- EIA at 204-948-4000 in Winnipeg
- toll free at 1-877-812-0014
- TTY at 204-945-4796
- 1-800-855-0511 (Manitoba Relay Service)

or go to our website:

- [www.gov.mb.ca/fs/assistance/eia.html#content](http://www.gov.mb.ca/fs/assistance/eia.html#content)

After-hours emergency support may be available if you have a crisis that cannot wait until regular business hours. For emergency support, call 204-945-0183 in Winnipeg or toll free at 1-866-559-6778.

*Alternate formats available upon request.*

# Comment faire une demande d'aide à l'emploi et au revenu

## Qu'est-ce que le Programme d'aide à l'emploi et au revenu?

Le Programme d'aide à l'emploi et au revenu offre un soutien financier aux Manitobains et Manitobaines qui ne disposent d'aucun autre moyen de subsistance pour eux-mêmes et leurs familles. Si vous êtes capable de travailler, le Programme pourra vous offrir des aides à l'emploi.

Vous pouvez être admissible à une aide financière si le coût total de vos besoins de base mensuels (ou ceux de votre famille) dépasse le total de vos ressources financières. Vos ressources financières se composent de votre revenu et de vos éléments d'actif.

## Qui peut faire une demande d'aide à l'emploi et au revenu?

Tous les Manitobains et Manitobaines peuvent faire une demande d'aide à l'emploi et au revenu.

Les conjoints mariés ou vivant en union de fait doivent faire la demande d'aide à l'emploi et au revenu ensemble. Vous vivez en union de fait si vous :

- vivez avec quelqu'un depuis au moins trois mois;
- mettez votre argent en commun et partagez les frais de subsistance;
- avez des liens familiaux;
- avez une vie sociale en tant que couple.

## Étape 1 – Trouver le bureau d'aide à l'emploi et au revenu auquel se rendre

Pour connaître le bureau d'aide à l'emploi et au revenu auquel vous devez vous rendre, composez l'un des numéros suivants :

- 204 948-4000 (de Winnipeg);
- 1 877 812-0014 (sans frais);
- 204 945-4796 (ATS);
- 1 800 855-0511 (Service de relais du Manitoba), ou visitez notre site Web : à Winnipeg : [www.manitoba.ca/fs/misc/loc/winnipeg.fr.html](http://www.manitoba.ca/fs/misc/loc/winnipeg.fr.html);
- à l'extérieur de Winnipeg : [www.manitoba.ca/fs/misc/loc/ruralnorthern.fr.html](http://www.manitoba.ca/fs/misc/loc/ruralnorthern.fr.html).

Lorsque vous appellerez, un employé du Programme vous demandera votre adresse et votre code postal. Il vous donnera ensuite l'adresse et le numéro de téléphone du bureau d'aide à l'emploi et au revenu avec lequel vous devez communiquer. Si vous n'avez pas d'adresse permanente, indiquez à l'employé où vous vivez en ce moment.

Si vous vivez dans une région rurale ou du nord du Manitoba, vous pouvez composer le numéro sans frais ou utiliser Internet. Visitez la page [www.gov.mb.ca/fs/misc/loc/ruralnorthern.fr.html](http://www.gov.mb.ca/fs/misc/loc/ruralnorthern.fr.html) et, en utilisant la carte, cliquez sur la région dans laquelle vous vivez.

## Étape 2 – Assister à la séance d'orientation de préinscription

Avant de remplir une demande pour recevoir des prestations d'aide à l'emploi et au revenu,

vous devrez peut-être assister à une séance d'orientation de préinscription. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous avec un employé du Programme afin de discuter de la séance d'orientation de préinscription, ou vous pouvez voir la présentation de cette séance avant d'y assister à l'adresse [www.gov.mb.ca/fs/assistance/eia.fr.html](http://www.gov.mb.ca/fs/assistance/eia.fr.html).

Au cours de votre séance d'orientation, un employé vous expliquera le Programme d'aide à l'emploi et au revenu. Il discutera de tous les renseignements et documents dont vous aurez besoin pour déposer une demande et vous donnera une liste de contrôle pour vous aider dans votre demande. Le personnel du Programme a besoin de tous ces documents afin de voir si vous êtes en droit de faire une demande d'aide à l'emploi et au revenu.

Après avoir assisté à la séance d'orientation de préinscription, un employé du Programme fixera un rendez-vous avec vous afin que vous complétiez une demande d'aide à l'emploi et au revenu.

## Étape 3 – Aller au rendez-vous d'admission

Le personnel du Programme vous posera des questions de base lors de votre rendez-vous d'admission, notamment sur :

- votre famille et vous;
- votre situation actuelle;
- tout problème légal que vous pourriez avoir;
- votre logement;
- votre revenu (l'argent que vous gagnez ou que vous obtenez d'une autre source);
- vos éléments d'actif (épargne, investissements, biens ayant de la valeur);
- votre éducation, votre expérience et votre situation professionnelles;
- vos plans pour trouver un emploi;
- toute condition médicale ou besoin en matière de santé.

## Pour obtenir plus de renseignements sur le Programme d'aide à l'emploi et au revenu :

Composez le :

- 204 948-4000 (de Winnipeg);
- 1 877 812-0014 (sans frais);
- 204 945-4796 (ATS);
- 1 800 855-0511 (Service de relais du Manitoba), ou visitez notre site Web :
- [www.gov.mb.ca/fs/assistance/eia.fr.html](http://www.gov.mb.ca/fs/assistance/eia.fr.html).

Un soutien d'urgence après les heures de bureau est offert si vous êtes en situation de crise et que vous ne pouvez attendre jusqu'aux heures d'ouverture habituelles. Pour un soutien d'urgence, composez le 204 945 0183 de Winnipeg, ou sans frais le 1 866 559-6778, d'ailleurs au Manitoba.

*Il est possible de se procurer ce document dans un autre format.*

*Fortifier les familles.  
Bâtir les communautés.*

**Manitoba** 